

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1999)

**Register:** Les instances dirigeantes du CICR

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INSTANCES DIRIGEANTES DU CICR<sup>1</sup>

## Assemblée

L'Assemblée est l'organe suprême du CICR. Elle exerce la haute surveillance de l'institution, adopte sa doctrine, ses objectifs généraux, sa stratégie institutionnelle, son budget et ses comptes. Elle délègue certaines de ses compétences au Conseil de l'Assemblée. Elle est composée des membres du CICR. Elle a un caractère collégial. Son président et ses deux vice-présidents sont le président et les vice-présidents du CICR.

**M. Cornelio Sommaruga, président**, docteur en droit de l'Université de Zurich, (membre du Comité depuis 1986).

**M<sup>me</sup> Anne Petitpierre, vice-présidente**, docteur en droit, avocate, professeure à la faculté de droit de l'Université de Genève, (1987).

**M. Éric Roethlisberger, vice-président permanent** (de 1995 au 31.7.1999), docteur ès sciences politiques de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, (1994).

**M. Jacques Forster, vice-président permanent** (dès le 1.8.1999), docteur ès sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève, (1988).

**M<sup>me</sup> Renée Guisan**, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie internationale», directrice d'établissements médico-sociaux, membre de l'«International Association for Volunteer Effort», (1986).

**M. Paolo Bernasconi**, licencié en droit, avocat, professeur de droit fiscal et de droit pénal économique aux universités de Saint-Gall, Zurich et Milan (Bocconi), ancien procureur général à Lugano, (1987).

**M<sup>me</sup> Liselotte Kraus-Gurny**, docteur en droit de l'Université de Zurich, (1988).

**M<sup>me</sup> Susy Bruschweiler**, infirmière, ancienne directrice de l'École supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau, directrice générale de SV-Service, restauration de collectivités, (1988).

**M. Jacques Moreillon**, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du mouvement scout, ancien directeur général au CICR, (1988).

**M. Rodolphe de Haller**, docteur en médecine, ancien privat-docent à la faculté de médecine de l'Université de Genève, ancien président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, (1991).

**M. Daniel Thürer**, docteur en droit, LL. M. (Cambridge), professeur à l'Université de Zurich, (1991).

**M. Jean-François Aubert**, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des États, (1993).

**M. Georges-André Cuendet**, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, «Master of Arts» de l'Université de Stanford (États-Unis), ancien membre du Conseil administratif de Cologny (canton de Genève), (1993).

**M. Ernst A. Brugger**, docteur ès sciences naturelles, conseiller économique, professeur titulaire à l'Université de Zurich, (1995).

**M. Jean-Roger Bonvin**, docteur ès sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, président du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, (1996).

<sup>1</sup> Au 31 décembre 1999.

**M. Jakob Nüesch**, ingénieur agronome diplômé, docteur ès sciences de l'École polytechnique fédérale de Zurich, professeur en microbiologie à l'Université de Bâle, ancien président de l'École polytechnique fédérale de Zurich, (1997).

**M. Peter Arbenz**, licencié ès sciences économiques, ancien délégué du Conseil fédéral suisse aux réfugiés, président de la section du canton de Zurich de la Croix-Rouge suisse, conseiller pour le développement stratégique et d'entreprises (1983-1987, 1997).

**M. André von Moos**, docteur en droit, licencié ès sciences économiques, certificat SMP de la «Harvard Business School», ancien président du Groupe von Moos, entrepreneur (1998).

**M. Olivier Vodoz**, licencié en droit, avocat, député au Grand Conseil et ancien président du Conseil d'État de la République et Canton de Genève (1998).

**M<sup>me</sup> Gabrielle Nanchen**, licenciée ès sciences sociales de l'Université de Lausanne, École des Sciences sociales, ancien membre du Conseil national suisse (1998).

**M. Jean de Courten**, licencié en droit, ancien délégué et ancien directeur des opérations au CICR (1998).

**M. Jean-Philippe Assal**, docteur en médecine et professeur de médecine, responsable de la Division d'enseignement thérapeutique pour maladies chroniques à la faculté de médecine de l'Université de Genève. (1999).

**M<sup>me</sup> Jacqueline Avril**, docteur en médecine de l'Université de Genève, médecin généraliste, membre du Bureau et secrétaire du Conseil de l'Association des médecins du Canton de Genève (1999).

**M. Jakob Kellenberger**, docteur ès lettres de l'Université de Zurich, ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères, (1999), président élu.

MEMBRES HONORAIRES: **M. Jean Pictet**, vice-président d'honneur, **M<sup>me</sup> Denise Bindschedler-Robert**, **M. Max Daetwyler**, **M. Josef Feldmann**, **M. Athos Gallino**, **M. Henry Huguenin**, **M. Rudolf Jäckli**, **M. Pierre Keller**, **M. Robert Kohler**, **M. Pierre Languetin**, **M. Olivier Long**, **M. U.G. Middendorp**, **M. Marcel A. Naville**, **M. Richard Pestalozzi**, **M<sup>me</sup> Francesca Pometta**, **M. Raymond R. Probst**, **M. Alain Rossier**, **M. Dietrich Schindler**, **M. Hans Peter Tschudi**, **M. Alfredo Vannotti**.

## Conseil de l'Assemblée

Le Conseil de l'Assemblée est un organe de l'Assemblée agissant par délégation de celle-ci. Il prépare les activités de l'Assemblée, statue sur les objets de sa compétence, notamment sur les options stratégiques concernant la politique générale de financement, la politique générale du personnel et la politique générale de communication, et assure la liaison entre la Direction et l'Assemblée, qu'il informe régulièrement. Il comprend cinq membres élus par l'Assemblée. Il est présidé par le président du CICR.

**M. Cornelio Sommaruga,**

président

**M. Éric Roethlisberger,**

vice-président permanent (jusqu'au 31.7.1999)

**M. Jacques Forster,**

vice-président permanent (dès le 1.8.1999)

**M. Ernst A. Brugger,**

membre du CICR

**M<sup>me</sup> Liselotte Kraus-Gurny,**

membre du CICR

**M. Jakob Nüesch,**

membre du CICR (dès 1.8.1999)

## Direction

La Direction est l'organe exécutif du CICR, responsable d'appliquer et de faire appliquer les objectifs généraux et la stratégie institutionnelle définis par l'Assemblée ou le Conseil de l'Assemblée. La Direction est aussi responsable du bon fonctionnement et de l'efficacité de l'administration, composée de l'ensemble des collaborateurs du CICR. Elle est composée du directeur général et des trois directeurs, tous nommés par l'Assemblée. Elle est présidée par le directeur général.

**M. Paul Grossrieder,** directeur général

**M. Jean-Daniel Tauxe,** directeur des opérations

**M. Jacques Stroun,** directeur des ressources humaines et des finances

**M. François Bugnion,** directeur du droit international et de la communication